

Conseil Municipal du 17 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

D 1-6/2023

Instances

Modification d'un
représentant du
Conseil Municipal
en bureau de
l'association SAS
Formation

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept du mois d'octobre à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 11 octobre 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire

Conseillers en exercice

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme YAP, M. GOSTIJANOVIC (à partir de 19h09), Mme RONCHIADIN (à partir de 19h34), Mme SEGUIN (à partir de 19h09), M. ANDRÉ, Mme HENNEBELLE, M. LEBLANC, M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT (jusque 22h21), M. RENOUF, Mme LAURENT.

Absents ayant donné procuration :

M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à Mme MASSE (jusque 19h09)
Mme RONCHIADIN ayant donné procuration à M LE NEINDRE (jusque 19h34)
Mme SEGUIN ayant donné procuration à Mme FARINEAUX (jusque 19h09)
Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration M. EURIN
M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL
Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER
Mme BERTHELOT ayant donné procuration à M. GARCIA

Absente :

Mme BRILLOT (à partir de 22h21)

Mme Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 29

Absent : 0

Excusés-représentés : 4

Votants : 33

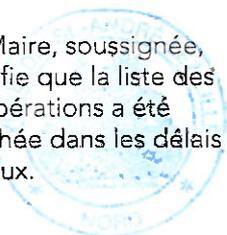
Rapport de Madame le Maire :

Conformément aux statuts de l'association « SAS formation », 3 délégués du Conseil Municipal de la Ville de Saint-André siègent au sein de cette association.

Vu la délibération 3/7/2020 du Conseil Municipal du 22 septembre 2020, actant la liste des délégués suivants :

- Nicolas LE NEINDRE
- Claude WASILKOWSKI
- Sébastien LEBLANC

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.



Vu la démission de Madame Claude WASILKOWSKI
Maire en date du 13 septembre 2023,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Nord en date du 20 septembre 2023 portant
acceptation de la démission de Madame Claude WASILKOWSKI de ses
fonctions d'adjointe au Maire de la commune de Saint-André lez Lille ;

Vu la notification à l'intéressée dans les délais impartis ;

Considérant la démission de Madame Claude WASILKOWSKI, Adjointe au
Maire, il est nécessaire de modifier la liste des représentants du Conseil
Municipal en bureau de l'association,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DÉSIGNE les représentants du Conseil Municipal suivants :
 - Nicolas LE NEINDRE
 - Sébastien LEBLANC
 - Marie MARCHAND
- AUTORISE Madame le Maire à signer les actes afférents
- DIT que cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le
Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de
sa publication ou notification

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,



Joséphine FARINEAUX